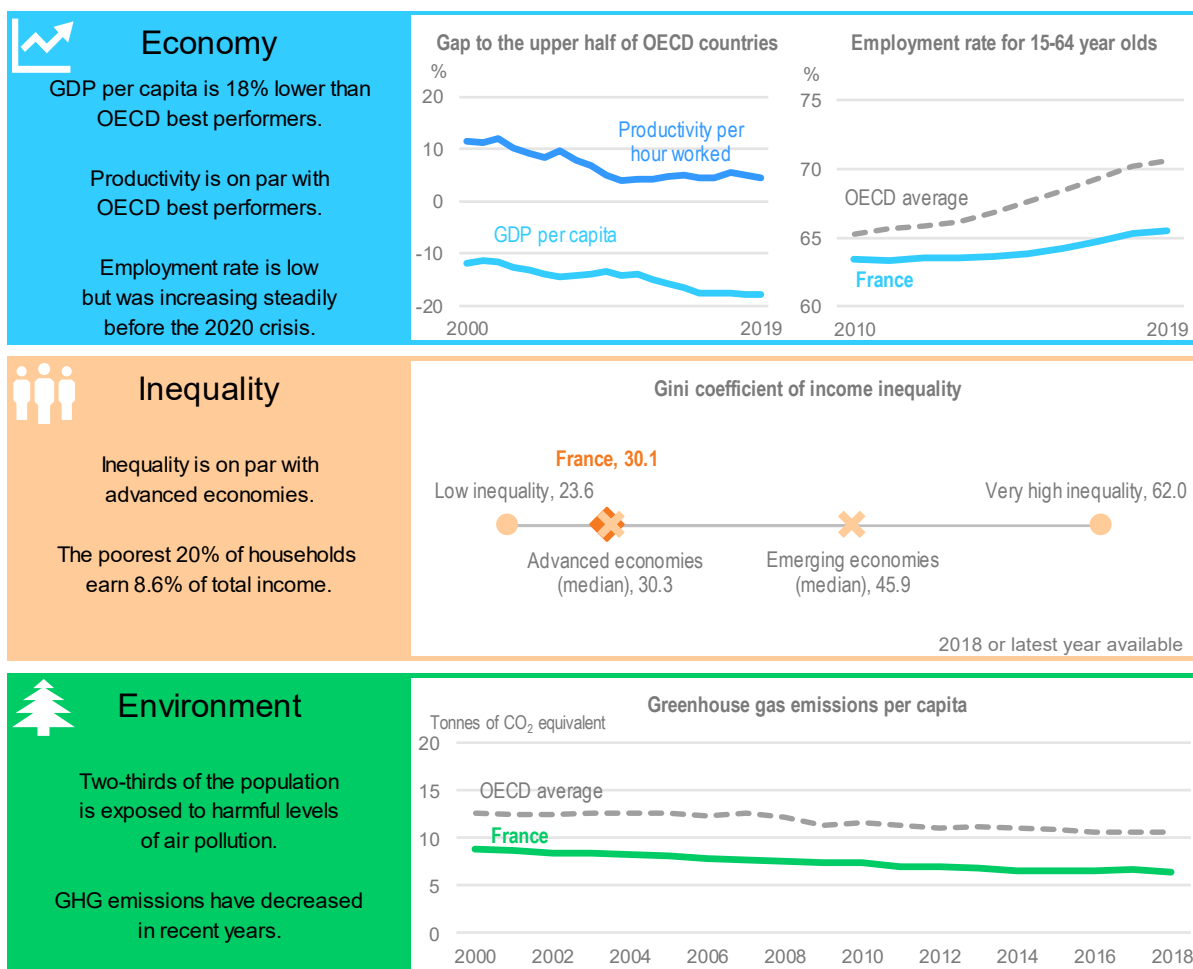


# France

Une reprise lente et inégale risque d'enraciner les conséquences négatives initiales de la crise du COVID-19 en termes de distribution et de creuser les inégalités des chances. Le plan de relance de 100 milliards EUR ciblant l'investissement dans les compétences et les technologies vertes est l'occasion de relever certains des défis auxquels le pays fait face de longue date.

## France : performances antérieures à la crise du COVID-19



Économie : Écart en pourcentage par rapport à la moyenne pondérée en fonction de la population des 18 premiers pays de l'OCDE en termes de PIB par habitant (en PPA de 2015 constantes).

Inégalités : Le coefficient de Gini pour le revenu disponible indique dans quelle mesure la répartition du revenu disponible entre les ménages s'écarte d'une distribution parfaitement égale. Une valeur de zéro représente une égalité parfaite et une valeur de 1, une inégalité extrême.

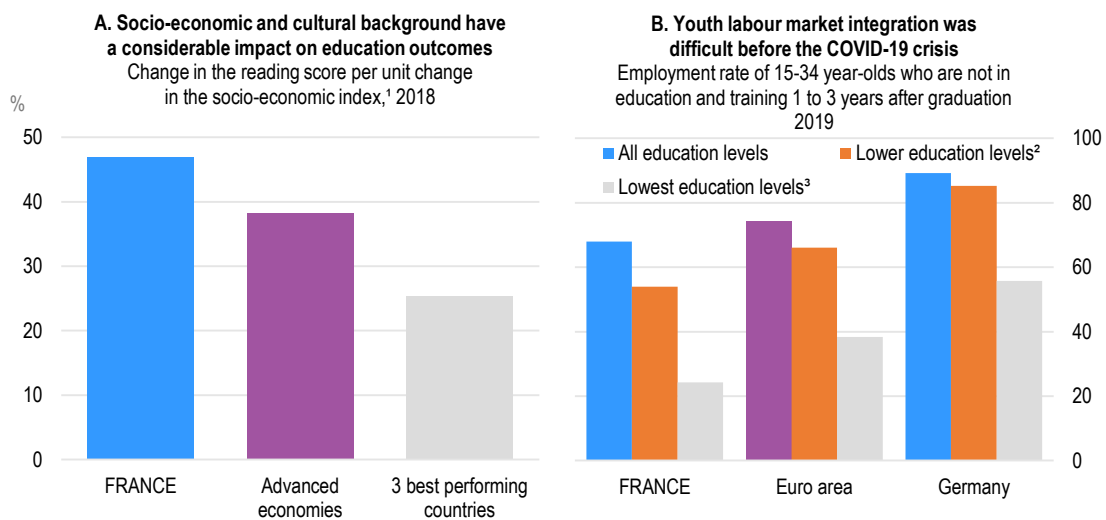
Environnement : Les émissions de gaz à effet de serre (GES) incluent les émissions ou l'absorption résultant de l'utilisation des terres, de la réaffectation des sols et de la sylviculture. Une forte exposition à la pollution de l'air renvoie à une mesure supérieure à 10 µg/m<sup>3</sup> pour les PM<sub>2.5</sub>.

Source : Économie : OCDE, Bases de données des comptes nationaux, de la productivité et de la main d'œuvre ; Inégalités : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus et Banque mondiale, Base de données des Indicateurs du développement dans le monde ; Environnement : OCDE, Base de données sur l'environnement et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

## Remédier aux écarts de compétences et d'éducation pour favoriser une reprise solide et inclusive

Malgré l'étendue des mesures de soutien, les jeunes et les travailleurs peu qualifiés, les travailleurs indépendants, les salariés en contrat à court terme et les demandeurs d'emploi ont supporté l'essentiel des coûts d'ajustement à la pandémie de COVID-19. **Améliorer davantage l'équité et la qualité du système éducatif et de la formation** renforcerait la résilience du marché du travail. L'accent devrait être mis en particulier sur les travailleurs peu qualifiés et les chômeurs de longue durée qui, avant la crise, avaient bien moins recours à la formation. Garantir un large accès aux formations tout au long de la vie ainsi que des normes de qualité élevées pour ces formations augmenterait les possibilités d'emploi. Les inégalités face au marché du travail se formant très tôt et les conditions d'éducation restant inégales (Partie A), il faudra consacrer davantage de ressources financières aux établissements préscolaires et scolaires dans les quartiers défavorisés, et accorder davantage la priorité aux ménages à bas revenus dans l'accès aux services formels d'accueil des jeunes enfants. Rationaliser les dispositifs d'aide à la recherche d'emploi pour la jeunesse, proposer aux élèves une aide à l'orientation professionnelle dès le plus jeune âge et y associer les partenaires sociaux favoriseraient aussi l'intégration des jeunes sur le marché du travail.

### France : fragilités et domaines à réformer



1. Défini comme le coefficient estimé de régression par pays du score PISA de compétences à l'écrit sur l'indice correspondant de statut économique, social et culturel (SESC). L'indice SESC est un indice composite fondé sur des indicateurs reflétant le niveau de formation des parents, la profession la plus élevée des parents et les biens du foyer, y compris la possession de livres, au travers d'une analyse en composantes principales. Le score a été transformé de sorte que zéro reflète le score de l'élève moyen de l'OCDE et 1 figure l'écart type à travers les pays de l'OCDE pondérés de manière égale.

2. Éducation inférieure au primaire, primaire, secondaire et post-secondaire hors enseignement supérieur (niveaux 0-4).

3. Éducation inférieure au primaire, primaire, et de premier cycle du secondaire (niveaux 0-2).

Source : Partie A : OCDE, Base de données PISA ; Partie B : Eurostat (2020), Base de données sur la transition de l'éducation au travail.

StatLink  <https://stat.link/wm8a7x>

Du fait du retrait progressif des dispositifs d'activité partielle, les employés à temps partiel, les jeunes actifs et les travailleurs peu qualifiés pourraient souffrir d'effets de stigmatisation durable, ce qui amplifierait les inégalités. **La limitation du recours aux contrats de courte durée**, très répandu au sein de ces catégories, permettrait une reprise plus inclusive. Moduler, comme prévu, les coûts du travail en fonction de la durée des contrats, réduirait le recours excessif aux contrats temporaires.

Pour soutenir le dynamisme de l'activité et contribuer à la création d'emplois, **il convient de réduire davantage les obstacles réglementaires**. Il faudrait abaisser les barrières à l'entrée, quotas et droits d'exclusivité dans les professions réglementées, revoir les procédures collectives de restructuration et procéder à une évaluation d'impact indépendante des projets de loi et réglementations en matière de concurrence. **Avancer le calendrier des investissements verts assurera une croissance plus durable**, comme prévu dans le plan de relance. À plus long terme, **une amélioration de l'efficacité des finances publiques est nécessaire** pour assainir la situation budgétaire et baisser les taux d'imposition.

## France : Résumé des priorités et des recommandations d'Objectif croissance

Réformes 2019-2020	Recommandations
<b>Éducation et compétences : améliorer l'équité et la qualité du système éducatif et de la formation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> La réduction de moitié des effectifs par classe a été étendue à d'autres niveaux de l'enseignement primaire dans les quartiers défavorisés en 2019-20.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> De nouvelles primes et subventions ont été mises en place en 2019-20 à destination des établissements préscolaires des quartiers défavorisés.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Les primes accordées aux enseignants en poste dans les écoles de quartiers défavorisés ont été augmentées en septembre 2019.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Dans l'apprentissage, des mesures de simplification ont été mises en œuvre en 2019.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Dans la formation, des financements supplémentaires ont été dégagés pour soutenir les travailleurs peu qualifiés et les demandeurs d'emploi dans le cadre du plan de relance de 2020.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Accélérer le développement de services d'accueil supplémentaires pour les jeunes enfants des foyers à bas revenu, et dans les quartiers défavorisés.</li> <li><input type="checkbox"/> Garantir l'accès à des informations transparentes ainsi qu'un suivi efficace de la qualité des programmes d'apprentissage tout au long de la vie au travers d'évaluations supplémentaires et de services de conseil renforcés.</li> <li><input type="checkbox"/> Rationaliser les dispositifs d'aide à la recherche d'emploi pour la jeunesse.</li> <li><input type="checkbox"/> Veiller à ce que l'orientation professionnelle soit dispensée le plus tôt possible et y associer les partenaires sociaux.</li> </ul>
<b>Marché du travail : continuer de réduire la segmentation du marché du travail</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> La prime d'activité a été augmentée en 2019. Un projet de réforme et de simplification des prestations sociales a par ailleurs été lancé.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> La réforme de 2019 du crédit d'impôt aux entreprises s'est traduite par une augmentation des baisses de charges de sécurité sociale sur les bas salaires.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> La réforme de 2019 de l'assurance chômage prévoit que les allocations chômage soient calculées sur la base des salaires mensuels perçus sur une période de 12 mois, diminuant le taux de remplacement appliqué à certains actifs ayant enchaîné plusieurs contrats de courte durée.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Le plan de relance de 2020 a instauré des subventions temporaires pour l'embauche de jeunes actifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Veiller à ce que la structuration des coûts du travail contribue à réduire le recours excessif aux contrats à court terme.</li> <li><input type="checkbox"/> Une fois la reprise bien installée, limiter la possibilité de percevoir des allocations chômage durant des périodes répétées d'emploi temporaire et la ré-accumulation de droits sur de courtes périodes d'emploi.</li> </ul>

Réformes 2019-2020	Recommandations
<b>Concurrence et réglementation : réduire les obstacles réglementaires à la concurrence</b>	
Aucune mesure prise.	<input type="checkbox"/> Revoir les procédures collectives de restructuration et accélérer les procédures judiciaires. <input type="checkbox"/> Proposer aux petites entreprises des programmes étendus de soutien au recrutement, ciblant notamment le développement des compétences managériales et des ressources humaines. <input type="checkbox"/> Veiller à ce que l'impact des projets de loi et de réglementation sur la concurrence fassent l'objet d'une évaluation indépendante. <input type="checkbox"/> Réduire les obstacles à l'entrée, quotas et droits d'exclusivité dans les professions réglementées.
<b>*Politique environnementale : viser une croissance plus durable et plus verte*</b>	
*Nouvelle priorité*	<input type="checkbox"/> Mieux prendre en compte les externalités environnementales de l'imposition des transports et élaborer des mesures ciblées pour les catégories les plus affectées. <input type="checkbox"/> Renforcer l'évaluation des risques des produits phytosanitaires, notamment les effets de leur interaction.
<b>Gouvernance publique : améliorer l'efficacité des finances publiques</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> L'année 2021 verra la réduction permanente de certaines taxes sur les entreprises à l'origine de distorsions.	<input type="checkbox"/> Une fois la reprise bien installée, s'appuyer sur les examens des dépenses pour diminuer la dépense publique. <input type="checkbox"/> Poursuivre l'extension à d'autres secteurs du cadre de sélection des investissements appliqué au secteur de la santé. <input type="checkbox"/> Réduire le recours aux exonérations et taux réduits qui ne profitent pas aux ménages aux revenus les plus bas, et abaisser les taux d'imposition. <input type="checkbox"/> Réexaminer le système de bonus-malus pour les retraites, afin d'encourager une augmentation de l'âge effectif de départ en retraite et un passage progressif à la retraite. <input type="checkbox"/> S'orienter vers un système de retraite unique en vue d'améliorer la mobilité professionnelle et d'abaisser les coûts de gestion. <input type="checkbox"/> Déléguer les compétences d'aménagement local et d'urbanisme à des structures d'intercommunalité pour gérer les questions environnementales et autres externalités. <input type="checkbox"/> Rationaliser l'organisation des collectivités locales en fusionnant les petites communes.

## Récentes avancées dans le domaine des réformes structurelles

Le gouvernement a poursuivi un vaste programme de réformes visant à améliorer le marché du travail, le système éducatif et la fiscalité des entreprises, de même que le système de retraite. Le plan de relance accroît judicieusement les dépenses publiques à court terme afin de soutenir la demande globale et de résoudre les problèmes structurels à moyen terme. La réforme en cours de l'assurance chômage (qui a fait l'objet d'un décret en juillet 2019) a augmenté les cotisations de sécurité sociale et les coûts du travail pour les contrats à court terme et précaires dans certains secteurs. En 2021, la réforme doit entraîner une baisse des allocations chômage pour les travailleurs enchaînant les contrats à court terme. En outre, la réduction de moitié des effectifs par classe a été étendue à d'autres niveaux de l'enseignement primaire dans les quartiers défavorisés. Le plan de relance doit rationaliser certaines taxes distortives sur les entreprises. En 2019, les autorités ont lancé une réforme systémique des retraites afin de s'orienter vers un système unifié et d'accroître les incitations à travailler plus longtemps, mais une loi n'a pas encore été adoptée.